

FICHE FORÊTS



CLIMAT PRATIC
L'outil de votre politique climat énergie

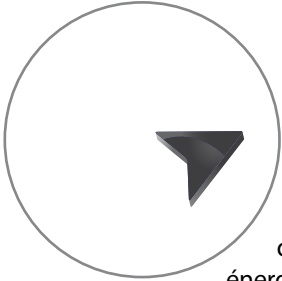


SOMMAIRE

- **INCLURE LA THÉMATIQUE DE LA FORÊT DANS LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
Ligne 1 tableur / page 4
- **GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS SUR LE TERRITOIRE**
Ligne 2 tableur / page 6
- **DÉVELOPPER LE BOIS-CONSTRUCTION SUR LE TERRITOIRE**
Ligne 3 tableur / page 8
- **DÉVELOPPER LE BOIS-ÉNERGIE SUR LE TERRITOIRE**
Ligne 4 tableur / page 10



INTRODUCTION



Les forêts ont un impact fort sur le climat. Elles stockent du carbone dans le bois, les sols et la matière organique. Bien gérées, elles permettent de fournir en bois-énergie, qui est une énergie renouvelable, et en bois-construction qui permet de stocker du carbone dans le bâtiment.

Les forêts permettent de conserver l'eau en facilitant sa pénétration en profondeur et en assurant un couvert permanent du sol. Elles régulent le climat local, réduisant l'amplitude des variations de températures, limitant les sécheresses...

Les forêts sont menacées par les changements climatiques qui favorisent la multiplication de phénomènes destructeurs :

- > Recrudescence des sécheresses et incendies, intensification des tempêtes ;
- > Augmentation des attaques de parasites par l'expansion de leurs aires de répartition et la modification de leur cycle biologique ;
- > Invasion par des espèces exotiques au détriment des espèces indigènes ;
- > Modification de certains habitats pouvant aboutir à leur disparition : remontée moyenne de la végétation en montagne (toutes espèces confondues) de 29 mètres par décennie au cours des 30 dernières années.

Dans le même temps, on observe un accroissement de la saison de végétation de plus de 10 jours entre 1962 et 1995 et une augmentation de la productivité de la végétation de l'ordre de 12 %. À terme la tendance serait plutôt à une réduction de la production globale de la forêt française du fait de la limitation en eau.

Enfin, dans un contexte de crise biologique, le réchauffement climatique aggrave le risque de déclin de la biodiversité. Il est donc nécessaire, pour limiter ses impacts, d'en tenir compte dans les pratiques de gestion forestière.



OUTILS ET RÉFÉRENCES

FNCoFor (Fédération Nationale des Communes Forestières) : www.fncofor.fr

ONF (Office National des Forêts) : www.onf.fr

Plaquette «Forêt, biodiversité et changements climatiques – Le climat change : comment les forêts vont-elles réagir et comment les préserver ?», FNE, 2010 : http://www.fne.asso.fr/_includes/mods/kb_upload/File/FORET/plaquette%20foret%20VFineternet.pdf

INCLURE LA THÉMATIQUE DE LA FORÊT DANS LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

La gestion de la forêt doit être prise en compte à part entière dans votre politique d'aménagement (documents de planification : SCoT, PLU...) et de développement (Chartes de Pays, PNR...). L'élaboration d'une Charte Forestière de Territoire (CFT) constitue un bon outil pour engager et mettre en œuvre une démarche territoriale concertée sur la forêt.



OUTILS ET RÉFÉRENCES

Réseau national des CFT (FNCoFor / IFFC) : cft@fncofor.fr

« Les CFT en 10 questions », document de la FNCOFOR :

portail.fncofor.fr/content/medias/8722024253984845369.pdf

« Charte forestière de territoire. Éléments de méthode. » ETD, novembre 2007 :

http://www.projetdeterritoire.com/index.php/plain_site/content/download/15586/256479/version/1/file/Charte+Foresti%C3%A8re+de+territoire++El%C3%A9ments+de+m%C3%A9thode.pdf

Démarrer

D

Effectuez le diagnostic de la forêt, de ses usages et de ses acteurs sur le territoire. Identifiez et recrutez si besoin un animateur forêt

Explication de l'action

Afin d'engager votre politique de gestion de la forêt, commencez à effectuer un diagnostic de la forêt et dotez-vous des compétences techniques internes.

Éléments de méthode

Effectuez :

- l'inventaire des différentes zones boisées.
- l'inventaire des différents usages : papier, bois-énergie, bois-construction, loisirs...
- la liste des acteurs de la forêt : scieurs, industriels du papier, chasseurs, associations de protection de l'environnement ou sportives en lien avec la forêt...

Identifiez ou recrutez un animateur forêt à l'échelle du Pays ou du PNR.



INDICATEURS

Inventaire effectué.

Animateur forêt identifié et/ou recruté.

Consolider

C

Étudiez les différents potentiels de la forêt dans le cadre d'une démarche territoriale concertée

Explication de la mesure

La forêt comporte différents types de potentiels. Il est nécessaire de les identifier collectivement.

Éléments de méthode

Engagez avec l'ensemble des acteurs concernés (forestiers, usagers, associations de protection de l'environnement, collectivités, entreprises de la filière...) une réflexion collective permettant de définir les potentiels de la forêt et de dégager des objectifs partagés en termes de valorisation :

- économique (énergétique en particulier),
- paysagère,
- écologique.

Affinez et faites connaître l'impact des forêts en matière de biodiversité.

Un bon moyen pour engager une démarche territoriale concertée sur la forêt est l'élaboration d'une Charte forestière de territoire.

**INDICATEURS**

Identification collective des potentiels et des objectifs de valorisation de la forêt effectuée.

Charte forestière de territoire élaborée.

Décoller**B**

Mettez en œuvre avec les acteurs du territoire un plan de préservation et de valorisation de la forêt et prenez en compte les zones boisées dans les documents d'urbanisme

Éléments de méthode

Travaillez en concertation avec les différents usagers de la forêt identifiés en 1.D.

Faites le lien entre le plan de préservation et de valorisation de la forêt et les chartes de territoires (pays/PNR).

Inscrivez dans le PLU et/ou le SCoT les zones boisées.

Vous pouvez par exemple coordonner la mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'une charte forestière de territoire en lien avec le programme de développement du territoire (phasage, gouvernance, objectifs, et priorités d'action) et les documents de planification (SCoT / PLU).

Les principaux éléments à prendre en compte dans votre plan de préservation et de valorisation de la forêt sont :

- La préservation des zones forestières, en lien avec une réflexion globale sur l'urbanisme (Cf. Fiche « Urbanisme et aménagement » et Fiche « Agriculture »).
- La préservation de la capacité de régénération et la vitalité de la forêt.
- La canalisation du public sur des chemins.
- La proscription des loisirs motorisés.
- La maintenance et/ou le développement d'une diversité biologique en forêt (essences, clairières, bois mort, zones humides...).
- Le maintien des ressources hydriques, des sols, des paysages.

**INDICATEURS**

Zones boisées prises en compte dans les documents d'urbanisme.

Devenir exemplaire**A**

Pérennisez un pilotage multipartenarial de la politique de préservation et de valorisation de la forêt

Explication de l'action

Pérennisez le pilotage avec les différents usagers de la forêt.

Éléments de méthode

Affirmez le pilotage de la charte de forestière de territoire :

- en interne, en renouvelant la démarche de la charte forestière et son programme d'actions ;
- en externe, en tissant des partenariats et des coopérations avec des territoires de la région ou du massif (agglomérations, intercommunalités rurales voisines).

**INDICATEURS**

Charte forestière de territoire renouvelée.
Nombre de partenariats/coopérations avec des territoires voisins.



GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS SUR LE TERRITOIRE

La gestion durable de la forêt nécessite de prendre en compte l'ensemble de ses enjeux et potentiels (Cf. Action 1). En matière de changement climatique, l'exploitation, en mettant en lumière le sol, accélère la décomposition de la matière organique, restituant le carbone à l'atmosphère. Ainsi, selon les essences, le bilan gaz à effet de serre d'une forêt met plusieurs années, voire plusieurs dizaines d'années à redevenir positif après une coupe rase. Il convient donc de limiter la fréquence et l'intensité des interventions en forêt. De plus, contrairement à une idée répandue, une forêt âgée continue à stocker du carbone tout au long de sa vie. Au final, remplacer des forêts matures par des plantations monospécifiques à croissance rapide n'est une bonne solution ni pour le climat, ni pour la biodiversité.



OUTILS ET RÉFÉRENCES

- « Guide l' élu forestier : les fondamentaux » (édition ONF, en partenariat avec la FNCoFor)
- « Construire une société soutenable : quelle production pour quels usages du bois des forêts françaises ? », les Amis de la Terre, août 2009.

Démarrer

D

Sensibilisez les élus et services à la gestion durable de la forêt

Explication de l'action

La notion de gestion durable de la forêt n'est pas nécessairement connue et intégrée par vos élus et services et nécessite l'organisation de sessions sensibilisation / formation sur ce sujet.

Éléments de méthode

Rapprochez-vous des organismes forestiers en charge de la gestion durable en forêt publique et privée ainsi que des associations de protection de l'environnement spécialisées dans ce domaine pour organiser la sensibilisation :

- organisation et participation à des sessions de formation ;
- organisation de journées d'échanges et de visites en forêt ;
- diffusion de guides à l'attention des élus et des services.

Dans les territoires forestiers à forte dominante privée, la sensibilisation peut se faire par le biais des organismes de la forêt (CRPF), des chambres d'agriculture, en lien

avec la coordination du développement forestier (ex : mise en place de plans de développement de massif).



EXEMPLES

Les Associations de Communes forestières organisent tous les ans, en partenariat avec l'ONF, les journées de la forêt communale à l'échelle des unités de gestion de la forêt publique (les unités territoriales, regroupant plusieurs communes en nombre variable selon le taux de forêt publique).

L'ensemble des communes – adhérentes ou non – d'un territoire de gestion de la forêt publique prend connaissance des enjeux et objectifs de gestion durable de la forêt et peut discuter du bilan de la gestion sur l'année écoulée et des prévisions sur l'année à venir.

Des thèmes à enjeu prioritaire sont retenus pour organiser les échanges (ex : programme des coupes et des travaux en forêt, équilibre sylvo-cynégétique).



INDICATEURS

Nombre d'actions de sensibilisation/formation effectuées.

Nombre de participants aux actions de sensibilisation/formation.

Consolider

C

Accompagnez les démarches favorisant la gestion durable des forêts et l'amélioration forestière

Explication de l'action

Appuyez-vous sur votre démarche forestière concertée (de type : Charte Forestière de Territoire) pour accompagner des démarches de gestion durable de la forêt sur les domaines publics et privés.

Éléments de méthode

Dans le cadre des démarches forestières territoriales (de type CFT) :

- soutenez l'animation et l'expertise en forêt permettant de développer :
 - > la surface de forêts dotées de documents de gestion durable (ex : Plan Simple de Gestion (PSG) ou Règlement Type de Gestion (RTG) en forêt privée).
 - > la massification de la gestion et de l'exploitation forestière (élaboration de schémas de desserte multifonctionnelle établis à l'échelle d'un massif couvrant les domaines publics et/ou privés et de plans de développement de massif en forêt privée).
- suivez la mise en œuvre des documents et des projets de gestion durable par la définition de critères et d'indicateurs territoriaux et la collecte des informations auprès des organismes partenaires forestiers.

Décoller

B

Engagez un processus de certification de la gestion durable des forêts du territoire

Participez ou adhérez (en tant que collectivité propriétaire de forêt) à un système de certification de la gestion durable des forêts.



INDICATEURS

Adhésion à un système de certification effectuée.

Devenir exemplaire

A

Coordonnez un plan d'actions favorisant la gestion durable des forêts du territoire.

Explication de l'action

Coordonnez, avec l'ensemble des acteurs publics et privés concernés, un plan d'actions favorisant la gestion durable des forêts.

Éléments de méthode

Incitez les entreprises de transformation du bois du territoire (ETF, scieries) à adhérer au système de certification de la gestion durable des forêts du territoire (ex : contractualisation des chantiers d'exploitation, des approvisionnements...).

Mettez en œuvre des mesures intégratrices des principaux domaines identifiés pour améliorer la gestion durable des forêts en lien avec les organismes forestiers et les soutiens publics.

Favorisez la régénération naturelle des boisements.

Intervenez sur les arbres uniquement pour des raisons de sécurité et préservez les arbres lors d'opérations d'aménagement. Créez des conventions de passage avec les propriétaires privés pour des sentiers nature.



EXEMPLES

Contrats forestiers du Morvan passés entre le PNR du Morvan et le propriétaire forestier.



INDICATEURS

Nombre d'entreprises du territoire certifiées.

DÉVELOPPER LE BOIS-CONSTRUCTION SUR LE TERRITOIRE

Le bois-construction permet de prolonger le stockage de CO₂ de la forêt et évite l'emploi de matières dont la fabrication est énergivore. Faciliter et soutenir la création d'une filière bois-construction sur votre territoire permettra également de valoriser la ressource locale et de générer des emplois locaux.



OUTILS ET RÉFÉRENCES

« Développez les filières courtes d'éco-matériaux. Guide à destination des collectivités territoriales », les Amis de la Terre, décembre 2009 : http://www.amisdelaterre.org/IMG/pdf/GUIDE_GUIDE_ECO-MAT_COLL_TERR.pdf

« Recourir au bois local dans la commande publique. Guide de recommandations », ETD, décembre 2010 : http://www.projetdeterritoire.com/index.php/plain_site/content/download/30889/527370/version/6/file/noteEtdBoisCommandePublique.pdf

« Le bois local dans l'urbanisme et la construction. Pistes d'action pour développer l'économie des territoires ruraux », ETD, décembre 2010 : <http://www.projetdeterritoire.com>

Démarrer

D

Travaillez avec les structures compétentes afin d'améliorer la connaissance des habitants et acteurs privés et publics sur l'intérêt du bois-construction

Explication de l'action

Le bois-construction est encore très peu développé en France et il est parfois victime de clichés (chalet en bois scandinave...). Afin de susciter à la fois la demande et l'offre, commencez par sensibiliser et informer le grand public, mais également l'ensemble des acteurs concernés (artisans, élus et services, constructeurs, etc.).

Éléments de méthode

Travaillez en partenariat avec le CAUE, l'EIE et, si existantes, les structures (associations, etc.) spécialisées sur le bois-construction ou les éco-matériaux.

Organisez avec ces structures des actions de sensibilisation des habitants et des acteurs privés et publics sur le bois-construction :

- mise à disposition de documentation dans les lieux publics,
- organisation d'une session de sensibilisation au bois-construction à destination des élus et services,
- organisation de visite d'un bâtiment en bois (rénovation ou construction), sur votre territoire ou dans un territoire voisin, à destination des élus et services et/ou des particuliers...



INDICATEURS

Nombre d'actions de sensibilisation effectuées.

Nombre de participants aux actions de sensibilisation.

Consolider

C

Engagez une opération de construction / rénovation bois en adaptant les spécifications techniques aux caractéristiques du bois local

Explication de l'action

La réalisation d'une opération de construction ou de rénovation bois-construction sur votre patrimoine ou sur une opération d'aménagement (ZAC...) constitue à la fois un moyen de sensibilisation et d'exemplarité. Cela permettra également de faire travailler les artisans avec ce matériau.

Éléments de méthode

Afin de permettre l'utilisation de bois produit localement, adaptez les spécifications techniques du cahier des charges aux caractéristiques du bois local.



INDICATEURS

Nombre d'opérations de construction / rénovation bois effectuées à partir de bois local.

Décoller

B

Accompagnez les acteurs de la filière bois du territoire pour pénétrer le marché de la construction bois sur le territoire et au-delà

Explication de l'action

Intervenez à la fois sur l'offre, la transformation et la demande de bois-construction.

Éléments de méthode

Intervenez au niveau des différents maillons de la filière bois-construction présents sur le territoire :

- sur l'offre de bois, en soutenant les démarches :
 - > permettant d'améliorer la qualité des bois locaux et leur destination vers la construction (tests mécaniques de bois, tri, classements...);
 - > de label / certification AOC relevant d'une offre de bois spécifique (origine, caractéristiques techniques, débouchés...).
- sur la transformation du bois d'œuvre :
 - > Accompagner la modernisation, la mise aux normes et la compétitivité (regroupement, mise en réseau) des petites entreprises (en particulier des scieries avec le séchage, le rabotage et le classement selon les besoins des entreprises du bois-construction).
- sur la demande en bois-construction :
 - > Accompagner la commande publique en bois en identifiant les spécifications techniques favorisant le bois local. Associer les prescripteurs locaux à la démarche pour favoriser une évolution des systèmes constructifs à partir du bois local.



EXEMPLES

Le PNR de Chartreuse a déposé en 2005 une demande de reconnaissance en AOC pour le Bois de Chartreuse.

L'association Bois des Alpes crée actuellement un Référentiel Bois des Alpes. L'objectif est de pallier à la faible compétitivité de la filière bois-construction alpine en apportant une valeur ajoutée afin de compenser le surcoût des produits locaux, de différencier l'offre alpine sur le marché et de répondre aux attentes des

acteurs de l'aval. La garantie de qualité repose sur le contrôle externe du référentiel Bois des Alpes par des auditeurs qualifiés indépendants. La démarche de certification est un acte volontaire des entreprises désireuses d'augmenter les ventes des produits bois alpins :

<http://www.cipra.org/fr/alpmedia/bonne-pratique/480>

Devenir exemplaire

A

Structurez une filière bois-construction locale

Explication de l'action

Renforcez l'accompagnement et la mise en relation des acteurs de la filière bois-construction afin de structurer cette dernière.

Éléments de méthode

Appuyez-vous sur des actions ou projets structurants (Cf. exemples ci-dessous).



EXEMPLES

Le PNR de Chartreuse a structuré une filière bois-construction locale réunissant à la fois scieurs, charpentiers, forestiers, architectes... Il a déposé en 2005 une demande en reconnaissance en AOC du bois de Chartreuse avec le soutien des professionnels du bois qui se sont constitués en association en décembre 2005, donnant naissance au Comité Interprofessionnel du Bois de Chartreuse. Cette association a pour but d'assurer la promotion collective du bois de Chartreuse, l'assistance technique et l'amélioration de la qualité des produits ainsi qu'une représentativité sur la place économique et politique locale. Le PNR a également créé un centre de séchage et de transformation du bois aux dimensions standard utilisées dans la construction : <http://www.parc-chartreuse.net>

La ville de Noirétable a créé la SCIC Ossa-bois qui emploie environ 1000 salariés et réunit des forestiers, des acteurs de première et seconde transformation du bois, etc.

Le Pays des Landes de Gascogne, à partir d'une réflexion sur le renforcement de son identité architecturale et culturelle, travaille sur la valorisation du Pin des Landes en bois-construction.

DÉVELOPPER LE BOIS-ÉNERGIE SUR LE TERRITOIRE

Le bois-énergie, produit dans une forêt bien gérée, constitue une énergie renouvelable qui permet de valoriser la ressource locale.



OUTILS ET RÉFÉRENCES

AMORCE, réseau de collectivités spécialisé entre autres sur les réseaux de chaleur :

<http://www.amorce.asso.fr/>

Méthode d'élaboration d'un Plan d'Approvisionnement Territorial développée par la FNCOFOR dans le cadre du programme « 1000 chaufferies en milieu rural » :

<http://portail.fncofor.fr/> rubrique « programme 1000 chaufferies »

Démarrer

D

Sensibilisez les élus, les services des collectivités et les particuliers à l'utilisation du bois-énergie sur votre territoire

Explication de l'action

Organisez des actions de sensibilisation à l'utilisation du bois-énergie à destination des différents publics.

Éléments de méthode

- Mettez de la documentation à disposition dans les lieux publics.
- Organisez une session de sensibilisation au bois-énergie à destination des élus et services.
- Organisez une visite d'une chaufferie bois sur votre territoire ou dans un territoire voisin à destination des élus et services et/ou des particuliers...

Contactez votre Espace Info Energie ou une association locale spécialisée dans le bois-énergie afin de vous appuyer dans vos actions de sensibilisation.

Par ailleurs, dans le cadre d'une démarche forestière territoriale de type charte forestière de territoire, réalisez un diagnostic complet pour développer une filière bois-énergie sur le territoire (approfondissement du diagnostic réalisé en 1.C) :

- L'offre : ressource forestière mobilisée / mobilisable en identifiant les principaux paramètres pour la valorisation en bois-énergie (qualité, coûts de mobilisation ...);

- La demande : chaufferies existantes, en projet, réseaux collectifs publics et / ou privés);
- Outils de production de plaquette, de stockage.

Diffusez, discutez et partagez ce diagnostic afin de sensibiliser les acteurs à la ressource bois-énergie locale et de définir vos choix d'intervention.



INDICATEURS

Nombre d'actions de sensibilisation réalisées.

Diagnostic réalisé.

Consolider

C

Accompagnez le développement d'une offre et d'une demande collectives en bois-énergie sur le territoire

Explication de l'action

Définissez et engagez un programme d'actions, permettant d'intervenir à la fois :

- sur l'offre en bois-énergie, en favorisant la constitution d'une offre collective en plaquettes forestières (regroupement de chantiers d'exploitation, mise à disposition d'un matériel de broyage en plaquettes forestières...);



- sur la demande, en accompagnant le montage de projets de chaufferies et de réseaux de chaleur (notes d'opportunités, études de faisabilité). Ciblez notamment le parc de chaufferies dont le renouvellement est programmé pour proposer leur conversion au bois-énergie.

Éléments de méthode

Mobilisez les moyens d'animation et d'ingénierie nécessaires à la mise en œuvre du programme, en interne, ou en coopération avec des organismes spécialisés (EIE, ALE, Associations de Communes forestières...).

Vous pouvez par exemple élaborer et mettre en œuvre un Plan d'Approvisionnement Territorial. Il s'agit d'un outil évolutif des communes forestières qui permet aux élus d'organiser localement l'approvisionnement des chaufferies à l'échelle d'un territoire organisé (pays, parcs naturels régionaux, communautés de communes, communautés d'agglomération, etc.).



EXEMPLES

Le pays de Haute Provence et le PNR du Lubéron se sont engagés conjointement dans le programme «1000 chaufferies bois pour le rural» et le programme AGIR de la région PACA. Les Communes Forestières ont accompagné le Pays et le PNR dans la réalisation du plan d'approvisionnement territorial (PAT), avec le concours technique de l'ONF 84 et 04, du CRPF PACA et de la Coopérative Provence forêt. Selon le PAT, la ressource forestière (bois utilisable pour l'énergie ou l'industrie) est bien supérieure aux besoins prévus sur le territoire et mobilisables dans des conditions économiques viables :

http://www.parcduluberon.fr/content/download/11032/152829/file/PAT_06_11_2009.pdf



INDICATEURS

Programme d'actions élaboré.

Décoller

B

Développez et sécurisez la filière d'approvisionnement bois-énergie locale

Explication de l'action

Réalisez des équipements structurants pour conforter et sécuriser la filière bois-énergie du territoire.

Éléments de méthode

- Planifiez et réalisez une ou des plate-formes de stockage et de séchage des plaquettes forestières (définissez le système de gestion approprié avec les partenaires) ;
- Planifiez et réalisez les réseaux de chaleur sur le territoire en intégrant les projets publics et privés ;
- Organisez la contractualisation de l'approvisionnement des chaufferies dans le cadre des modalités de gestion des plate-formes de stockage des plaquettes forestières.

(Cf. Fiche « Gestion, production et distribution de l'énergie », Action 6)



INDICATEURS

Nombre de plate-formes de stockage et de séchage.

Nombre de réseaux de chaleur bois approvisionnés localement.

Participez à une filière bois-énergie sur un bassin plus vaste

Éléments de méthode

Cherchez, avec l'offre de bois-énergie non consommée par le territoire, à participer à une filière bois-énergie sur un bassin plus vaste, par exemple à l'échelle régionale, afin notamment de permettre l'approvisionnement des centres urbains dans un double objectif :

- augmentation des débouchés économiques pour le bois-énergie produit sur le territoire.
- solidarité entre espaces ruraux et urbains : le développement du potentiel bois-énergie au-delà des besoins de votre territoire permet également d'approvisionner les centres urbains environnants et de compenser leur plus faible potentiel de développement des énergies renouvelables, en particulier en bois-énergie.

